

Comptes mensuels : août + septembre 2022 Section maternelle

Forfait 1 : surveillance midi (seule) OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS QUI RESTENT PENDANT L'HEURE DE TABLE	14,00 EUR
Forfait 2 : repas chauds du 29/08/22 au 30/09/22 (27/09 non inclus)	47,50 EUR
Forfait 3 : potages	9,50 EUR
Forfait 4 : sorties et projets pédagogiques OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS (FRAIS SCOLAIRES)	4,90 EUR
Forfait 5 : natation MGE et MGF FRAIS SCOLAIRE : OBLIGATOIRE	150,00 EUR (OU 3 x 50,00 EUR)
Passeport garderie 1 (30 unités) :	63,00 EUR
OU	
Passeport garderie 2 (60 unités) :	126,00 EUR
Arriérés / retards :	EUR
Frais administratifs :	EUR
TOTAL REPAS TARTINES = forfait 1 + forfait 4	14,00 € + 4,90 € = 18,90 €
TOTAL REPAS CHAUDS = forfait 1 + forfait 2 + forfait 4 1 repas chaud = potage + plat + dessert	14,00 € + 47,50 EUR + 4,90 € = 66,40 €
TOTAL POTAGES = forfait 1 + forfait 3 + forfait 4 1 potage + tartines	14,00 € + 9,50 EUR + 4,90 € = 28,40 €

Le paiement des comptes mensuels est à régler sur le compte bancaire de l'ARU Stroobant asbl : **BE80 0682 4784 9777** pour **le vendredi 2 septembre 2022 au plus tard.**

Communication obligatoire : Nom, prénom et classe de l'enfant + indiquer ce que vous payez.

ATTENTION : PAS DE CASH À L'ÉCOLE SVP ! MERCI BEAUCOUP.

Comptes mensuels : août + septembre 2022 Section primaire P1 à P6

Forfait 1 : surveillance midi (seule) OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS QUI RESTENT PENDANT L'HEURE DE TABLE	14,00 EUR
Forfait 2 : repas chauds du 29/08/22 au 30/09/22 (27/09 non inclus)	57,00 EUR
Forfait 3 : potages	9,50 EUR
Forfait 4 : sorties et projets pédagogiques OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS (FRAIS SCOLAIRES)	14,00 EUR
Forfait 5 : natation P1-P2-P3-P4/journées sportives P5-P6 FRAIS SCOLAIRE : OBLIGATOIRE	78,00 EUR (OU 2 x 39,00 EUR)
Passeport garderie 1 (30 unités) :	63,00 EUR
OU	
Passeport garderie 2 (60 unités) :	126,00 EUR
Arriérés / retards :	EUR
Frais administratifs :	EUR
TOTAL REPAS TARTINES = forfait 1 + forfait 4	14,00 € + 14,00 € = 28,00 €
TOTAL REPAS CHAUDS = forfait 1 + forfait 2 + forfait 4 1 repas chaud = potage + plat + dessert	14,00 € + 57,00 EUR + 14,00 € = 85,00 €
TOTAL POTAGES + TARTINES= forfait 1 + forfait 3 + forfait 4	14,00 € + 9,50 EUR + 14,00 € = 37,50 €
TOTAL ÉLÈVES INTERNES = forfait 4	14,00 €

Le paiement des comptes mensuels est à régler sur le compte bancaire de l'ARU Stroobant asbl : **BE80 0682 4784 9777** pour **le vendredi 2 septembre 2022 au plus tard.**

Communication obligatoire : Nom, prénom et classe de l'enfant + indiquer ce que vous payez.

ATTENTION : PAS DE CASH À L'ÉCOLE SVP ! MERCI BEAUCOUP.